

Prévention et Gestion des Risques Professionnels

sécurité sociale

caisse régionale d'assurance maladie Alsace-Moselle

Les travailleurs migrants

Eric Babusiaux
Ingénieur Conseil

Euroinstitut
Kehl
27/11/2009

27/11/2009

1

Définition des « travailleurs migrants »

Une définition avec de multiples facettes :

- Lieu d'exécution du travail
- Lieu du siège de l'entreprise
- Lieu de l'établissement de travail temporaire
- Parcours professionnel ou formation suivi partiellement ou en totalité à l'étranger
- Nationalité du salarié
- ...

Exemples de salariés intérimaires migrants

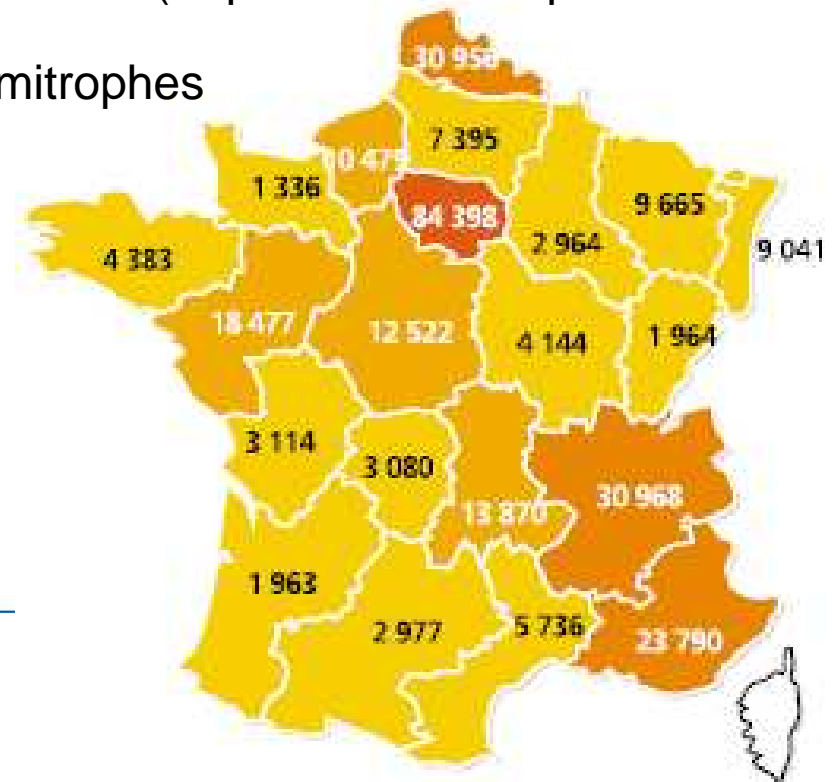
Indépendamment de la nationalité du salarié :

Lieu d'exécution du travail	Siège de l'EU	Siège de l'ETT	Régime général français?
France	France	France	Oui
France	Étranger	Étranger	Non *
France	Étranger	France	Oui *
France	France	étranger	Non *

Une difficile quantification des migrations dans le cadre du travail

Salariés employés en France mais travaillant à l'étranger (détachement Sécurité Sociale 2008) :

- 442 633 travailleurs à l'étranger
- 283 222 en détachement de droit commun (Espace Economique Européen + Suisse)
- Une forte proportion vers les pays limitrophes
 - Belgique 20 %
 - Allemagne 15 %
 - Espagne 11 %
 - Italie 9 %
 - Grande Bretagne 8 %
 - Suisse 6 %
- ...mais pas en provenance de régions limitrophes.



Un défi pour la prévention des risques professionnels

- La différence de culture technique :
 - Cas d'utilisation de banches
 - Cas de présence d'échafaudage
 - ...

- Les difficultés linguistiques :
 - Accès aux notices d'utilisation
 - Compréhension des consignes de sécurité
 - Communication avec les autres intervenants
 - ...

Un défi pour la prévention des risques professionnels

- Les différences réglementaires
 - Autorisation de conduite et CACES®
 - Périodicité des vérifications réglementaires obligatoires
 - Rédaction des documents de prévention
 - ...

- Les différences d'environnement pour l'entreprise
 - Eloignement des centres de décision internes à l'entreprise
 - Paysage institutionnel différent
 - ...

La nécessaire coopération entre organismes du pays d'accueil et du pays d'envoi

- Pour assurer le suivi des travailleurs migrants:
 - Les institutions de prévention du pays d'accueil peuvent suivre les travailleurs migrants et en informer leurs homologues du pays d'envoi
- Pour mieux comprendre les compétences des travailleurs migrants:
 - Communiquer au niveau institutionnel sur les équivalences entre titres
- Pour faciliter l'information des travailleurs migrants:
 - L'information passe mieux si elle est transmise par une institution connue, dans une langue maîtrisée...

Prévention et Gestion des Risques Professionnels

sécurité sociale

caisse régionale d'assurance maladie Alsace-Moselle

Les travailleurs migrants

Eric Babusiaux
Ingénieur Conseil

Euroinstitut
Kehl
27/11/2009

27/11/2009

8